

40^e session de l'Assemblée des Français de l'Étranger

Communiqué de presse

La quarantième session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) se déroulera du 18 au 22 mars 2024, au Centre de conférences ministériel, situé au 27 rue de la Convention (Paris 15^e).

L'AFE, composée de 90 conseillers, couvrant le monde entier, élus pour 6 ans, est l'instance représentative des Français installés hors de France. Elle est consultée sur les questions consulaires ou d'intérêt général les concernant, notamment dans les domaines culturel, éducatif, économique et social.

Présidée par M^{me} Hélène DEGRYSE, élue de la circonscription Benelux, l'Assemblée est l'interlocuteur du Gouvernement sur la situation des Français résidant à l'étranger et sur les politiques qui sont conduites à leur égard.

Cette session marquera le vingtième anniversaire de l'AFE, à l'occasion duquel un cocktail sera offert par le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger, M. Franck RIESTER, au Quai d'Orsay.

Au cours de la semaine, l'AFE poursuivra ses travaux en commission sur les sujets d'intérêt pour les Français de l'étranger et adoptera des résolutions permettant de prendre en compte leurs préoccupations et leurs contraintes.

Parmi les sujets étudiés, peuvent être cités : la scolarité des enfants français de l'étranger, le droit au compte, l'état civil des Français de l'étranger, la fiscalité des Français de l'étranger, la situation des Français de l'étranger dans les pays en crise, les violences faites aux femmes françaises de l'étranger, la finance verte et l'export, les élections européennes et la présentation de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique.

Des échanges sont prévus le 19 mars entre des élus et l'Association des Maires de France. Par ailleurs, une audition du Bureau de l'AFE et des Présidents de Commissions au Sénat par le Groupe d'études Statut, rôle et place des Français établis hors de France se tiendra le jeudi 21 mars.

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur, de l'attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger, M. Franck RIESTER, interviendra devant l'Assemblée en ouverture de la session le lundi 18 mars.